



UNE CRISE GLOBALE ET SYSTÉMIQUE VERS UN NOUVEAU PARADIGME

DOMINIQUE PLIHON*

La très grande majorité des économistes a vu, dans la crise qui a débuté en 2007, un dysfonctionnement majeur de la sphère financière, lié à un déficit de régulation, à la prolifération des produits dérivés et de la titrisation, à l'irresponsabilité des agences de notation, et au système pervers de rémunération des dirigeants et des *traders*¹. Cette crise s'est en effet déclenchée dans le système financier des États-Unis, sur le marché des *subprimes*, et s'est ensuite propagée dans le monde par des mécanismes financiers. Pourtant, une analyse approfondie montre que, beaucoup plus que d'une crise financière, il s'agit d'une crise globale et systémique, dont les ressorts se trouvent au cœur même du capitalisme et de la mondialisation. Et qu'il convient donc d'aller au-delà d'une lecture purement financière de cette crise.

Il y a plusieurs raisons pour consi-

dérer que nous sommes entrés dans une crise de nature systémique.

LE CAPITALISME MONDIAL TOUCHÉ EN PLEIN CŒUR

L'épicentre de cette crise se situe aux États-Unis dont le système de crédit s'est effondré. En raison du fort degré d'intégration des systèmes financiers, la crise financière s'est ensuite rapidement propagée aux autres pays de la Triade (Europe et Japon). C'est là une différence majeure avec les crises financières récurrentes des années 1990 qui avaient principalement ébranlé les pays de la périphérie nouvellement ouverts à la finance internationale, souvent qualifiés de « marchés émergents ». En Europe, les pays les plus secoués par la crise actuelle sont ceux dont les caractéristiques se rapprochent

* Centre d'Économie de Paris-Nord.

le plus du capitalisme états-unien, notamment le Royaume-Uni, l'Espagne ou l'Irlande. Les caractéristiques communes à ces différents pays sont en particulier l'importance des secteurs immobiliers (30 % du PIB en Irlande, 11 % du PIB en Espagne), l'hypertrophie de systèmes financiers largement dérégulés, ainsi que le niveau très élevé d'endettement des ménages.

creusées à la fois par la montée des revenus du capital concentrés sur une minorité de ménages, un renforcement des salaires élevés et un développement des salariés à bas salaires. Enfin, les politiques publiques de redistribution fiscales et sociales ont été réduites sous la pression de la concurrence internationale exacerbée par la mobilité internationale des capitaux.

ÉPUISEMENT DU RÉGIME DE CROISSANCE FINANCIARISÉ ET MONDIALISÉ

Plus fondamentalement, la crise en cours résulte des contradictions internes du régime de croissance, que nous qualifions de capitalisme financiarisé et mondialisé, et qui s'est mis en place dans un grand nombre de pays, à commencer par les États-Unis, à partir de la fin des années 1980. Le fonctionnement de ce régime de croissance peut être caractérisé comme suit : la mondialisation (libre circulation des marchandises et des capitaux) a élargi les opportunités de placements financiers en même temps qu'elle mettait en concurrence les travailleurs de tous les pays, pesant ainsi sur les salaires dans les pays avancés ; le partage de la valeur ajoutée s'est déplacé dans la plupart des pays en faveur des profits et au détriment des rémunérations salariales (y compris les transferts sociaux) ; par ailleurs, le partage des profits s'est modifié en faveur des actionnaires et au détriment de l'épargne (autofinancement) des entreprises. Les inégalités de revenus se sont fortement

LES RACINES SOCIALES DE LA CRISE

La stagnation des revenus bas et moyens aux États-Unis aurait dû entraîner un ralentissement de la demande des ménages. Mais le système financier états-unien a permis aux ménages américains d'accroître leurs dépenses à la fois en favorisant leur endettement et en faisant jouer des effets de richesse. Deux facteurs ont joué un rôle moteur dans ce processus de financiarisation et d'endettement des ménages : d'une part, la libéralisation financière qui a fait sauter toutes les règles de protection des ménages face à l'endettement, et d'autre part, les innovations financières comme les crédits rechargeables à taux variables qui ont augmenté la capacité d'endettement des ménages. C'est ainsi que les ménages américains, dont la dépense est passée de 60 % à 70 % du PIB, ont joué le rôle de « consommateurs en dernier ressort » de l'économie mondiale². La progression soutenue de la consommation américaine a en effet tiré la croissance mondiale ces dernières années, ce dont ont largement profité

les pays émergents, la Chine en tête. Or, cette évolution a entraîné une montée vertigineuse de la dette interne et externe des États-Unis. L'accroissement du déficit et de la dette extérieurs des États-Unis est la conséquence directe de la faiblesse extrême du taux d'épargne des ménages américains, le plus bas du monde. Ce régime de croissance mondial, fondé sur la dette, a pu fonctionner durablement dans la mesure où les États-Unis ont bénéficié d'un « financement sans pleurs » de leur balance des paiements, selon l'expression de J. Rueff, grâce au rôle de devise-clé du dollar mis en place par les accords de *Bretton Woods* (1944).

Le déclenchement de la crise aux États-Unis vient de ce que le recours massif à l'endettement des ménages, destiné à pallier l'insuffisance du pouvoir d'achat de leurs revenus, a atteint ses limites. Il en est résulté un effondrement de la demande privée états-unienne qui a entraîné un fort ralentissement de la croissance des pays émergents privés de leurs débouchés aux États-Unis.

L'analyse précédente montre que les racines de la crise ne peuvent être recherchées principalement dans les défaillances de la finance, mais se trouvent d'abord dans l'inéquation du partage des revenus dans les pays avancés. Cette analyse rejoint celle de J. K. Galbraith à propos de la crise de 1929³, ainsi que celle de P. Krugman, prix Nobel d'économie 2008⁴. Ce dernier étudie les crises de 1929 et de 2007, et montre l'importance et le rôle des inégalités dans ces deux crises. Il est, par ailleurs, intéressant de remarquer que ce constat de l'inéquation de la distribution des revenus et des

patrimoines commence à être reconnu par les organisations internationales⁵.

UN MODE DE DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUEMENT NON SOUTENABLE

L'aggravation de la crise écologique est la deuxième dimension systémique de cette crise, à côté de la dimension sociale. C'est là une autre raison majeure pour considérer que le régime de croissance contemporain est en voie d'épuisement. Même si leurs temporalités sont différentes (la question écologique est ancienne et liée à la société industrielle), les différentes dimensions - financière, économique, sociale, écologique - de la crise actuelle sont étroitement imbriquées. Ainsi, l'accélération récente du processus de réchauffement climatique, mis en lumière par les travaux du GIEC, est concomitante à la mise en place du capitalisme financier à la fin des années 1970. La recherche de rendements financiers élevés a été satisfaite en grande partie par une surexploitation, non seulement du travail, mais également de la planète et de son écosystème. Or, cette surexploitation de la planète a atteint ses limites, comme le montrent notamment les perspectives prochaines d'épuisement des ressources naturelles non renouvelables. De ce point de vue, la crise de l'automobile est emblématique. L'effondrement des ventes de voitures neuves, de l'ordre de 30 % entre le début de 2008 et de 2009, a deux séries de causes, conjoncturelles et structurelles.

Ces difficultés sont en partie le résultat de la crise financière (deux voitures sur trois sont achetées à crédit) et de la baisse des revenus. Mais, la baisse de la demande des achats de voitures provient également d'une modification profonde des comportements des ménages liée à une prise de conscience écologique. Les ménages considèrent comme durable la question de la rareté des ressources énergétiques, ce qui explique pourquoi la forte baisse récente des prix de l'essence, consécutive à la hausse brutale de 2007, n'a pas modifié leurs comportements, et ce qui explique aussi pourquoi l'usage des transports collectifs a fortement augmenté. Il est clair, dans ces conditions, que la sortie de crise de l'industrie automobile n'aura lieu qu'en prenant en compte ces changements de nature structurelle. Et que les politiques de relance de l'industrie automobile seront vouées à l'échec si elles n'accompagnent pas cette restructuration des modes de transport.

LA REMISE EN CAUSE DU PARADIGME DOMINANT

La dimension idéologique et intellectuelle de la crise actuelle est également devenue évidente. L'avènement du néolibéralisme, comme doctrine politique et économique, a joué un rôle décisif dans l'accélération du processus de mondialisation, en particulier dans la sphère financière, à partir de la fin des années 1970, sous l'impulsion des gouvernements Thatcher et Reagan. Il s'agissait à l'époque de faire face à l'essoufflement

du régime de croissance fordiste des « Trente Glorieuses ». La roue de l'Histoire tourne : la crise qui a débuté en 2007 signe la remise en cause du paradigme néolibéral fondé sur « l'intégrisme du marché », selon l'expression de G. Soros. Car ce sont bien la doctrine du laisser-faire et la croyance quasi-mystique en la vertu autorégulatrice des marchés, au cœur du néolibéralisme et véhiculées par les élites, qui sont aujourd'hui en échec et constituent les causes de la crise actuelle. Cet échec de la doxa néolibérale est patent dans le domaine de la finance. Selon les théoriciens, les marchés financiers libéralisés sont supposés avoir trois grandes vertus : permettre l'allocation optimale des ressources financières, évaluer les entreprises, favoriser la gestion des risques. Dans ces trois domaines, il y a un fossé considérable entre la réalité et cette vision théorique erronée enseignée dans les meilleures universités, sous le nom d'« efficacité des marchés »⁶. La finance internationale contribue à polariser les flux financiers sur un nombre limité d'acteurs et de pays riches, alors qu'elle devrait se diriger vers les pays du Sud où la rareté du capital est la plus grande, ce qui garantit en principe une plus grande productivité. L'un des chefs de file de l'économie néoclassique, R. Lucas, a qualifié de « paradoxe » cette contradiction entre les faits et la théorie en ce qui concerne l'allocation du capital dans l'économie mondiale⁷. Concernant la capacité des marchés à évaluer les entreprises : nombreux sont les travaux, menés notamment dans le cadre de l'économie expérimentale, montrant que les prix des actions qui se forment sur les marchés boursiers ne

convergent pas en général vers leur valeur d'équilibre fondamental⁸. Les prix financiers (c'est vrai aussi pour les taux de change) sont systématiquement en décalage par rapport aux fondamentaux, ce qui signifie que leur capacité à évaluer les entreprises (ou les monnaies) est presque toujours prise en défaut. Si l'on s'intéresse maintenant à la troisième vertu supposée des marchés financiers - leur capacité à gérer les risques -, la crise actuelle lui apporte un démenti cinglant. Car la crise financière provient précisément, d'une part, d'une concentration extraordinaire des risques par une minorité de banques et de fonds d'investissement (notamment les *hedge funds*), et d'autre part, d'un aveuglement total au désastre des principaux acteurs de la finance, y compris les agences de notation, les banques centrales et les autorités de supervision, qui n'ont pas vu venir la crise ! Ce qui s'est produit dans le système financier est tout simplement le contraire d'une gestion efficace des risques, qui aurait dû être fondée sur les principes d'évaluation, de couverture et de diversification. Le fonctionnement « réel » de la sphère financière tourne le dos aux hypothèses d'anticipations rationnelles et d'efficience des marchés financiers qui sont pourtant la référence théorique dominante. De même, les imperfections des marchés mis en avant par les économistes néo-keynésiens, telles que les asymétries d'information, ne rendent absolument pas compte des « échecs » des marchés financiers dont la crise dite *subprime* donne une illustration éclatante. Il serait temps que l'on procède à un *aggiornamento* du paradigme néolibéral⁹ !

UNE CRISE GÉOPOLITIQUE

Last, but not least, la crise en cours a également une dimension géopolitique essentielle. En effet, les graves soubresauts qui se produisent depuis 2007 conduisent à un affaiblissement des économies du centre, et en particulier des États-Unis, relativement aux grands pays émergents, souvent qualifiés de BRIC, dont la montée en puissance est spectaculaire en ce début de XXI^{ème} siècle. Mais, en même temps, ces deux groupes de pays se trouvent étroitement imbriqués les uns aux autres. Comme on l'a vu, c'est la surconsommation des ménages américains qui a largement tiré la croissance des pays émergents. Et ce sont ces derniers pays qui ont financé le déficit extérieur des États-Unis. La faiblesse de l'épargne des ménages américains a été compensée par le niveau élevé, et en partie contraint, de l'épargne des pays asiatiques. Cette relation États-Unis/Chine a fait le système depuis le début des années 2000. Mais la crise des *subprimes* et ses prolongements dans les pays de la périphérie ne remettent-ils pas en cause les fondements financiers et macroéconomiques de ces relations internationales ? Les déclarations des dirigeants chinois, inquiets pour la valeur future de leurs créances sur les États-Unis, à la veille du sommet du G20 de Londres du 2 avril, reflètent ces tensions internationales d'un genre nouveau. La crise apparaît ainsi comme un révélateur des insuffisances du système de gouvernance mondiale, construit dans l'après-guerre sous la domination des États-Unis, et qui n'est

plus adapté aux nouveaux rapports de force internationaux.

APRÈS LA CRISE, QUELLES PERSPECTIVES : CONTINUITÉ OU RUPTURES ?

La question de l'après-crise se pose. Est-on à la veille de changements importants - certains parlent de « post-capitalisme » - ou assistera-t-on simplement à une poursuite des tendances récentes, assorties de quelques corrections à la marge ? Beaucoup dépendra des politiques qui seront mises en œuvre par les gouvernements, des rapports de force politiques et sociaux et de l'évolution des relations internationales. Deux scénarii susceptibles d'encadrer les évolutions possibles peuvent être envisagés en partant de la grille d'analyse de la crise proposée dans les développements précédents. Le premier scénario, qualifié de « *business as usual* », correspond à l'analyse dominante, mentionnée au début de cet article, selon laquelle la crise actuelle est principalement liée à des dysfonctionnements de la sphère financière qu'il suffira de corriger par une meilleure régulation. Le second scénario, qualifié d'« altermondialiste », s'appuie sur le diagnostic selon lequel la crise est globale, de nature systémique et résulte du caractère non soutenable de l'actuel système économique et social. Alors que le premier scénario prolonge largement les tendances passées, le second fait l'hypothèse que la crise conduit à des ruptures, que les politiques publiques

cherchent à accompagner, et qui correspondent aux différentes dimensions de la crise, financière, économique, sociale, écologique et politique. Cinq facteurs, dérivés de notre analyse de la crise et mentionnés dans la première colonne du tableau ci-après, permettent de caractériser ces deux scénarii polaires.

Dans le premier scénario « *business as usual* », le paradigme néolibéral reste dominant. La régulation par le marché reste considérée comme la plus efficace. Le processus de marchandisation des différentes sphères de la société se poursuit (santé, éducation, savoirs, patrimoine naturel). Le renforcement de la régulation financière se fait *a minima*, pour ne pas perturber le fonctionnement des marchés, avec pour objectif principal la « moralisation » du capitalisme. La gouvernance mondiale est organisée sur la base de la concurrence des États à tous les niveaux (fiscal, social, monétaire). Les principales organisations internationales continuent d'avoir pour objectif prioritaire le développement des échanges commerciaux et des flux internationaux de capitaux. Les récentes décisions du G20, qui ne remettent pas en cause les principes et les institutions actuels du système financier international (les paradis fiscaux et les *hedge funds* continuent d'exister), s'inscrivent dans cette logique. Le partage des richesses et les inégalités ne font pas l'objet d'une intervention significative des politiques publiques, sauf pour la lutte contre la pauvreté. La crise écologique ne remet pas en cause le modèle de développement actuel car le progrès technique permet de repousser les limites de la planète.

Deux scénarii de l'après-crise

	Scénario I <i>Business as usual</i>	Scénario II <i>Altermondialiste</i>
Paradigme dominant	- Priorité à la régulation par les marchés ; la régulation publique a pour objectif principal d'assurer le bon fonctionnement des marchés (politique de la concurrence non faussée).	- Nouvelles formes de régulation par les États, les organisations internationales et la société civile. - Nouvelle hiérarchie des normes donnant la priorité aux objectifs sociaux et environnementaux.
Régulation de la finance	- Réformes <i>a minima</i> pour améliorer le fonctionnement des marchés financiers et des banques et lutter contre les imperfections des marchés.	- Réordonnement de la finance mondiale « au service de l'humanité ». - Réorganisation des systèmes bancaires recentrés sur le financement de la sphère réelle.
Gouvernance mondiale	- Consolidation du cadre institutionnel actuel, avec des réformes destinées à préserver la priorité donnée à la libre circulation des biens et des capitaux. - Les relations entre les États sont dominées par le principe de concurrence.	- Prise en compte : du caractère multipolaire de la mondialisation, des enjeux sociaux, politiques, écologiques. - Réforme des institutions internationales pour les démocratiser et les soumettre aux nouvelles normes internationales.
Partage des richesses	- Priorité à la lutte contre la pauvreté. - Politiques de redistribution considérées comme contre-productives.	- Politiques pour modifier le partage des richesses dans les pays, et entre les pays. - Compression des inégalités, notamment par la fiscalité nationale et globale.
Appareil productif et modes de consommation	- Poursuite de l'objectif de croissance rapide dans tous les pays considérés comme compatible avec la contrainte écologique grâce à la technoscience. - Modèle du développement durable faible.	- Changements dans les modes de développement et de consommation pour faire face aux limites de la planète et aux changements démographiques. - Modèle de développement durable fort.

Ce scénario est fondé sur l'hypothèse de durabilité faible qui suppose une substituabilité forte entre capital technique et capital naturel. C'est sur cette conception du développement durable que repose le « Paquet Énergie/Climat » présenté par la Commission européenne en 2008. Ce programme propose en effet des objectifs ambitieux pour lutter contre le réchauffement climatique sans proposer des changements structurels sur les modes de production, de transport, de consommation d'énergie,... sous l'hypothèse que les innovations technologiques (énergies renouvelables) permettront d'atteindre les objectifs du plan.

UN SCÉNARIO DE RUPTURE : VERS UN AUTRE PARADIGME

Le second scénario « altermondialiste » repose sur l'hypothèse, privilégiée dans cet article, selon laquelle la crise en cours est de nature systémique et annonciatrice de ruptures dans le futur. L'actuel système économique et social est considéré comme non soutenable. La crise économique, qui fait suite à la crise financière, est appelée à durer plusieurs années avec d'importantes conséquences sociales (montée du chômage...). La profondeur de la crise économique, qui s'explique par l'impact déflationniste durable de la réduction de la dette des ménages et des banques, va obliger les gouvernements soumis à la pression sociale à mettre en œuvre des changements structurels importants allant au-delà des politiques de relance de l'activité et de

sauvetage des banques. À moyen et long terme, les deux défis majeurs auxquels nos sociétés seront confrontées seront de nature écologique et sociale. Ces deux dimensions - écologique et sociale - du développement durable sont indissociables. En effet, les populations les moins favorisées sont les plus exposées au risque écologique. Les déciles les plus riches contribuent davantage aux émissions de CO₂ en termes absolus. Sans le souci de justice sociale, les changements de comportement nécessaires face à la crise écologique ne seront pas acceptables par les populations.

Dans ce nouveau contexte, le paradigme néolibéral est mis en échec. En effet, outre le fait que ses vertus autorégulatrices ont été sérieusement remises en cause par la crise financière, le marché n'est pas non plus en mesure de faire face aux besoins sociaux et écologiques. Car il s'agit de biens publics avec de fortes externalités. De plus, la myopie des marchés ne permet pas d'anticiper correctement les effets à long terme de la dégradation de la planète, et d'intégrer ceux-ci dans les coûts et les prix des acteurs privés. Un nouveau paradigme s'impose donc qui se différencie du précédent sur deux aspects¹⁰. En premier lieu, la croyance en une croissance sans limites est abandonnée ainsi que l'hypothèse d'une forte substituabilité entre capital technique et capital naturel. Le modèle de durabilité forte est privilégié. Les changements technologiques sont insuffisants pour faire face au défi écologique et aux limites de la planète. Dans ce nouveau paradigme, ce n'est plus la croissance qui crée de l'environnement et du social, mais c'est la protection de



l'environnement au sens large et la promotion de la cohésion sociale qui créent une société durable. Le développement durable apparaît incompatible avec les modes de production, de distribution et de consommation adoptés dans les pays industrialisés depuis une cinquantaine d'années. Ainsi, pour faire face au réchauffement climatique, les solutions techniques telles que les voitures plus pauvres en carbone sont insuffisantes. Il est nécessaire de repenser en profondeur notre mode de croissance, par exemple les systèmes de transport. Ce qui implique que se mettent en place de nouvelles formes d'organisation destinées à transformer les relations des hommes entre eux, ainsi que les relations des hommes avec leur patrimoine naturel. Ces changements de comportement ont commencé à se manifester, en ce qui concerne les transports, à l'occasion de la hausse brutale des prix de l'énergie en 2007-2008, comme on l'a vu plus haut.

LE RETOUR DES ÉTATS

Deuxième élément de rupture avec le paradigme néolibéral : la régulation publique est amenée à prendre de l'importance face aux échecs du marché dans les dimensions socio-écologiques du développement durable. Les États vont devoir jouer un rôle important car il s'agira d'opérer des changements structurels à un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité dans une période de temps relativement courte, d'ici 2025, si l'on veut éviter une grande catastrophe écologique liée à un réchauffement important (supérieur à

2 degrés Celsius). Trois instruments de régulation publique sont mobilisés : une réglementation contraignante des acteurs, la fiscalité dans ses fonctions incitatives et redistributives, et la planification des investissements publics à long terme, par exemple pour assurer le redéploiement nécessaire des transports individuels vers les transports collectifs. Des politiques de réduction des écarts de revenus sont mises en œuvre, notamment grâce à l'arme fiscale, à l'image de la « grande compression » des revenus menée par Roosevelt à la suite de la crise de 1929. Ce rôle accru de la régulation publique a entraîné ce que d'aucuns ont appelé « un retour des États », qui a commencé à se manifester à l'occasion de la crise. Ce retour des États soulève plusieurs questions, notamment celle du rôle des forces sociales et des formes de la démocratie. Car les changements qu'il implique devront faire l'objet d'un débat et ne pourront être imposés d'en haut. La démocratie participative était un élément central, souvent oublié, du développement durable dans le rapport Brundtland, qui a joué le rôle pionnier en la matière¹¹. L'autre question concerne l'efficacité des États dans le contexte de la mondialisation, et notamment la capacité de ces derniers à réglementer et à taxer des facteurs de production mobiles.

L'AMORCE D'UN GOUVERNEMENT DE LA PLANÈTE

À la suite de la perte d'efficacité des

politiques nationales, la gouvernance mondiale est amenée à prendre de l'importance et à se transformer pour répondre aux mutations qui affectent la planète, en particulier l'évolution des rapports de force internationaux liés à la montée en puissance des grands pays émergents. L'enjeu est essentiel : il s'agit de sortir de la crise géopolitique mentionnée précédemment qui, en l'absence d'une nouvelle approche des relations internationales, pourrait dégénérer en tensions dangereuses pour la paix. Ce renouvellement de la gouvernance mondiale se situe à trois niveaux : les principes, l'architecture institutionnelle et les instruments. Les principes de la gouvernance connaissent deux types de changements. En premier lieu, le principe de coopération prend le pas sur celui de concurrence dans les relations internationales. Ce principe est cohérent avec le passage d'un monde dominé par un petit groupe de pays, la Triade (les États-Unis et leurs alliés européens et japonais), à un monde multipolaire. La coopération entre les pays s'impose pour faire face à des externalités négatives telles que le réchauffement climatique qui requièrent des solutions internationales. De même, l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables ne manquera pas de provoquer de fortes tensions internationales qui nécessiteront la création de lieux de résolution des conflits. Le risque de conflit et les recherches de solution montrent que la question écologique n'est plus un sujet faussement consensuel, mais bien une réelle question politique et stratégique.

Deuxième changement : une nou-

velle hiérarchie des normes internationales s'impose, donnant la priorité aux normes sociales et environnementales, ce qui est cohérent avec les deux principales dimensions du développement durable. L'architecture institutionnelle internationale se transforme en relation avec la nouvelle hiérarchie des normes pour donner un rôle de premier plan à des institutions des Nations Unies telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Unesco, l'Organisation mondiale du travail (OIT), la nouvelle Organisation mondiale de l'environnement dont la création, déjà proposée, s'imposera. Ces institutions devront être dotées de moyens financiers et de coercition, à l'instar des pouvoirs dont l'Organisation mondiale du commerce dispose grâce à son organisme de règlement des différends (ORD). De nouveaux instruments devront être mobilisés à l'échelle internationale - droit international, taxes globales et monnaie mondiale - pour assurer la régulation de la planète. Ces trois groupes d'instruments avaient accompagné la création des États-nations au XIX^{ème} siècle. Au XXI^{ème} siècle, ils devraient également contribuer à l'émergence du futur gouvernement mondial. Les juridictions internationales jouent un rôle croissant, mais insuffisant, dans la régulation mondiale. Les délits environnementaux n'ont pas encore la place qu'ils devraient avoir. S'agissant des taxes globales, une première réalisation, encore modeste, est la taxe sur les billets d'avion proposée par le président Chirac et appliquée par un groupe de pays pour financer la lutte contre les pandémies dans les pays du Sud. Un

rapport récent a montré la faisabilité technique des taxes globales (écologiques, financières en particulier) dans le contexte institutionnel existant¹². Quant à la monnaie mondiale, l'idée en avait déjà été proposée par Keynes au moment de la conférence de *Bretton Woods* en 1944, et a resurgi récemment (mars 2008) à l'initiative de la Banque centrale de Chine, inquiète du rôle hégémonique du dollar dans un monde multipolaire. La réforme inévitable du système monétaire international devra inclure la définition de nouveaux instruments de financement (tels que les DTS) et d'une monnaie à usage international autre que le seul dollar.

QUEL SCÉNARIO ?

Il est probable que les évolutions futures se situeront entre les deux scénarii qui viennent d'être présentés. Le scénario « *business as usual* » ne pourra se réaliser tel qu'il est car le système économique dont il postule la persistance n'est pas soutenable à terme et conduira à de nouvelles crises. Quant au scénario « altermondialiste », il est normatif au sens où il décrit ce qui est souhaitable. Ce scénario propose une « utopie réaliste » qui permettrait à la planète de retrouver un développement durable. Mais l'expérience montre que la réalité est souvent en deçà du souhaitable.

NOTES

1. Cette lecture essentiellement financière de la crise se retrouve chez Jean Tirole, « Leçons d'une crise », Toulouse School of Economics, TSE n° 2, 12/2008 ; ainsi que dans les publications du Conseil d'Analyse Economique (cf. le rapport n° 78 du CAE, « La crise des *subprimes* », 2008), et du Cercle des économistes (cf. « *La crise financière, causes, effets et réformes nécessaires* », sous la dir. de P. Artus, PUF, 2008).
2. R. Guttman et D. Plihon, « Consumer Debt at the Center of Finance-Led Capitalism », Document de travail, CEPN, n° 09 - 2008; publication en cours dans l'International Review of Applied Economics.
3. J.K. Galbraith, « *La crise économique de 1929 : anatomie d'une crise financière* », Payot, 1970.
4. P. Krugman, « *L'Amérique que nous voulons* », Flammarion, 2008.
5. OIT, « *World of Work Paper Report 2008. Income Inequalities in an Age of Financial Globalization* », Genève, 2008 ; OCDE, « Croissance et inégalités. Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE », Paris, 2008.
6. D. Plihon, « *Les marchés financiers sont-ils efficaces ?* », Les Cahiers Français, La Documentation Française, n° 345, Juillet-août 2008.
7. Lucas R. E. 1990. Why doesn't capital flow from rich to poor countries ? American Economic Review, vol. 80. n° 2, pp. 92-96.
8. C. Noussair et B. Ruffieux, « *Un enseignement majeur de l'économie expérimentale des marchés : marchés non financiers et marchés financiers s'opposent en matière d'efficacité* », Revue Économique, vol. 53, n° 5, 2002.
9. « Lutter contre l'instabilité financière : pour un *aggiornamento* de la théorie et de la régulation financières », Revue d'Economie financière, hors Série « *Crise financière : analyses et propositions* », 2008. Repris dans Problèmes Économiques, n° 2 958, novembre 2008.

10. Il est intéressant de remarquer que certains auteurs grand public se sont emparés de ce thème du nécessaire changement de paradigme. Par exemple, le très influent journaliste du New York Times, Thomas Friedman, « *La terre perd la boule* », 2009, et l'académicien Eric Orsena, sur la question de l'eau, « *L'avenir de l'eau, Précis de la Mondialisation* ».

11. « Notre avenir à tous », Rapport Bruntland, Nations Unies, 1987.

12. J-P. Landau, rapporteur, « *Les nouvelles contributions financières internationales* », la Documentation Française, 2004.